

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER
ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS À MONACO

Société anonyme monégasque au capital de 24 516 661 €.
Siège social : Monte-Carlo - Place du Casino, Principauté de Monaco.
R.C.S. : Monaco 56 S 523 - Siren : 775 751 878.

Information financière 1^{er} trimestre 2021/2022
(Période du 1^{er} avril 2021 – 30 juin 2021)

Chiffre d'affaires de 110,9 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2021/2022

Groupe Consolidé – Normes IFRS	2020/2021	2021/2022
En milliers d'euros		
<u>Premier trimestre</u>		
Secteur Jeux	9 602	45 088
Secteur Hôtelier	10 784	35 454
Secteur Locatif	24 440	28 551
Autres	1 548	4 265
Cessions internes	(1 228)	(2 491)
Total	45 146	110 867

La Société des Bains de Mer et ses filiales ont réalisé au cours du premier trimestre un chiffre d'affaires en forte augmentation par rapport à celui de la même période de l'exercice social passé. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe S.B.M. s'établit en effet à 110,9 millions d'euros contre 45,1 millions d'euros précédemment, soit une augmentation de 65,7 millions d'euros. Cette réalisation est cependant inférieure de 37 % au chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2019/2020.

Il est rappelé que le premier trimestre de l'exercice 2020/2021 avait été marqué par la fermeture de l'ensemble des casinos et restaurants jusqu'au 2 juin 2020, conformément aux décisions gouvernementales. Seuls l'Hôtel de Paris et le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort étaient restés partiellement ouverts pour héberger la clientèle, notamment les résidents permanents, mais avec une faible occupation. En revanche, le Groupe S.B.M. avait conservé l'essentiel de ses revenus liés à ses activités locatives commerciales et résidentielles. Les

établissements avaient ensuite rouvert progressivement en juin et juillet. Ainsi, les réouvertures de l'Hôtel Hermitage et du Monte-Carlo Beach Hôtel ayant eu lieu au début du mois de juillet, ces deux établissements n'avaient pas généré de chiffre d'affaires sur le premier trimestre de l'exercice social précédent. Malgré la forte augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, l'activité du Groupe S.B.M. reste fortement impactée du fait de la nature sans précédent de la crise sanitaire.

Le secteur jeux enregistre un chiffre d'affaire de 45,1 millions d'euros pour le trimestre écoulé contre 9,6 millions d'euros l'an passé, l'ensemble des établissements ayant été fermés sur les deux premiers mois de l'exercice passé. Par rapport à l'exercice 2019/2020, l'activité reste en diminution de 27 % compte tenu de la crise sanitaire et des restrictions de déplacement en vigueur.

Le chiffre d'affaires hôtelier s'établit à 35,5 millions d'euros contre 10,8 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Seuls l'Hôtel de Paris et le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort étaient restés partiellement ouverts en avril et en mai de l'exercice précédent pour héberger la clientèle, notamment les résidents permanents, mais avec une faible occupation. Les points de vente de restauration avaient réouvert progressivement à compter du 2 juin 2020, avec une diminution des capacités afin de respecter les règles de distanciation sociale et dans des conditions de sécurité maximales pour les équipes et la clientèle. Compte tenu des restrictions de déplacement et des règles sanitaires encore en vigueur, ainsi que la limitation de l'accès aux établissements sur une partie du premier trimestre de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires du secteur reste en diminution de 61 % par rapport à la même période de l'exercice 2019/2020.

Le secteur locatif, qui regroupe les activités de location de boutiques et de bureaux ainsi que les activités des résidences hôtelières du Sporting, du Balmoral, des Villas du Sporting et du One Monte-Carlo, affiche un chiffre d'affaires de 28,6 millions d'euros contre 24,4 millions d'euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 4,1 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement de la mise en location progressive des appartements du One Monte-Carlo et des remises qui avaient été accordées aux locataires de boutiques pendant la période de fermeture du mois d'avril 2020.

Description générale de la situation financière et des résultats

Activité

Comme indiqué précédemment, l'activité du Groupe S.B.M. reste encore fortement impactée du fait de la nature sans précédent de la crise sanitaire, d'autant que le premier semestre de l'exercice, soit la période d'avril à septembre, est habituellement la période de plus forte activité.

Malgré une performance financière qui devrait être en amélioration par rapport à celle de l'exercice précédent, le Groupe S.B.M. s'attend à un impact encore significatif sur l'activité de l'exercice 2021/2022, sans qu'il soit possible d'en déterminer précisément l'ampleur. Une évolution favorable de l'épidémie et le déploiement des campagnes de vaccination sont deux éléments clés pour la reprise des voyages et la levée progressive des restrictions.

Mesures de réduction des coûts et de préservation de la trésorerie

Dans ce contexte, le Groupe S.B.M. a mis en œuvre une réduction drastique des dépenses d'exploitation. La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et le choc économique engendré par cette dernière ont obligé la Société des Bains de Mer à accélérer la mise en œuvre d'un plan de restructuration global en complément des dispositions déjà mises en place depuis le début de la crise sanitaire. Les départs des salariés concernés, qui avaient démarré dès le mois de janvier 2021, se poursuivent sur l'exercice en cours.

Les économies résultant de la réalisation de ces plans de départ devraient atteindre 18 millions d'euros par an. Ces économies, complétées par les actions engagées par ailleurs pour mieux adapter le niveau des charges aux fluctuations saisonnières de l'activité, devraient permettre au Groupe S.B.M. d'obtenir une réduction annuelle de ses charges d'exploitation de l'ordre de 25 millions d'euros. Le Groupe S.B.M. pourra ainsi renouer avec un niveau de rentabilité lui donnant la possibilité d'assurer les investissements nécessaires à sa pérennité, dès que la crise sanitaire sera passée.

Le Groupe S.B.M. maintient par ailleurs un contact étroit avec ses partenaires bancaires qui ont mis à disposition des crédits dont l'encours s'établit maintenant à 150,8 millions d'euros après le remboursement de 26,4 millions d'euros intervenu fin juin, la prochaine échéance étant prévue fin décembre 2021 pour un montant identique.

Pour compléter ses moyens de financement à court terme, le Groupe S.B.M. a mis en place un programme d'émission de titres de créances négociables à court terme (NEU CP) en juillet 2019 pour un montant maximum de 150 millions d'euros. Dans le même temps, l'Etat Monégasque s'est engagé à souscrire, dans la limite d'un montant cumulé en principal de 120 millions d'euros, tout ou partie des titres de créances négociables que le Groupe S.B.M. émettrait dans le cadre de ce programme et qui ne trouveraient pas preneur sur le marché pour quelque raison que ce soit. Au 22 juillet 2021, l'encours de titres émis dans le cadre de ce programme s'élève à 105 millions d'euros.

Enfin, début juillet, le Groupe S.B.M. a perçu de sa filiale de jeux en ligne BEG un remboursement de primes d'émission et le paiement de dividendes pour un montant total de 30 millions d'euros.

Au 22 juillet 2021, le Groupe S.B.M. dispose ainsi d'un niveau de trésorerie disponible de 120 millions d'euros.

Monaco, le 23 juillet 2021

www.montecarlosbm.com

ISIN : MC0000031187